

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-467536



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

21/39 Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Société :

Autre :

BATLLOU YOUNA

Total des frais engagés :

Dhs

21/39 Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

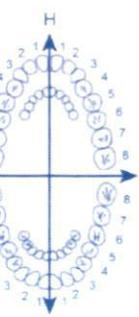
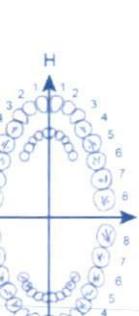
Le :

10 MARS 2022
BATTLOU NIZAR ou Ghali Rana
Affection ORL Troubles
Du tonneau

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/2022	01		250 HTS	INP : _____ Signature : _____

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES PRELES TAZZANI Toubaini Karim Rue Brahim Mekhail Tanitou - Casablanca 22 23 40 33	10/10/2022	402,50

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES								
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.								
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF								
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées (List of treated teeth)	Nature des Soins (Nature of treatments)	Coefficient (Coefficient)				
				INP : <input type="text"/>				
				Coefficient des travaux <input type="text"/>				
				Montants des soins <input type="text"/>				
				Début d'exécution <input type="text"/>				
				Fin d'exécution <input type="text"/>				
ODF PROTHÉSES DENTAIRES 		DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;"> H 25533412 00000000 35533411 </td> <td style="text-align: center;"> G 21433552 00000000 11433553 </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> D <input type="text"/> B <input type="text"/> </td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	D <input type="text"/> B <input type="text"/>	
H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553							
D <input type="text"/> B <input type="text"/>								
		Coefficient des travaux <input type="text"/>						
		Montants des soins <input type="text"/>						
		Date du devis <input type="text"/>						
		Date de l'exécution <input type="text"/>						

Docteur Najib AGUENAOU
Spécialiste
Pédiatrie - Néonatalogie

Diplômé de la faculté de
Médecine de Nancy (France)

- . CU de médecine foetale et néonatale
 - . DU des urgences pédiatriques
 - . DU de neurophysiologie clinique de l'enfant (Epilepsies de l'enfant)
 - . Membre de la société française de pédiatrie



الدكتور نجيب أكناو اختصاصي في طب الأطفال والرضع

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

- ٦. شهادة طب الجنين والرضيع
 - ٧. شهادة طب المستعجلات والإسعاف عند الطفل
 - ٨. شهادة أمراض الصرع والجهاز العصبي عند الطفل
 - ٩. عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال

Casablanca, le 10 MARS 2022

Nizar Shalhoub

YACOUB
Tél : 0522 98 46 56
Bd. Bir Anzarane Résidence RAMZI "A", 2ème étage - Mâarif - Casablanca 20330
GSM : 06 61 21.32.33
المستعجلات : 06 61 21.32.33

SANOFI

1 flacon/bottle = 200 doses-kg

voie orale / Oral use

Poudre pour suspension buvable
en flacon
in bottles

céfixime / cefixime



100 mg / 5 ml

ENFANTS / FOR CHILDREN

OROKEN®

OROKEN®

ENFANTS / FOR CHILDREN

sanofi-aventis Maroc

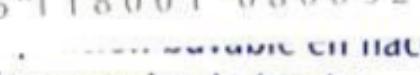
Route de Rabat - RP1 -

Ain Sebaâ 20250 Casablanca

OROKEN 100MG/5ML GR P OR FL40ML

P.P.V. : 119DH30

céfixime



6 1 1 8 0 0 1 0 8 0 0 5 2

Poudre pour s

Powder for oral suspension in bottles

1 flacon/bottle = 200 doses-kg



 SANOFI

1 flacon/bottle = 200 doses-kg

voie orale / Oral use

Poudre pour suspension buvable
en flacon
in bottles

cefixime / cefixime



100 mg / 5 ml

ENFANTS / FOR CHILDREN

OROKEN®

OROKEN®

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R P 1-

Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

OROKEN 100MG/5ML GR P OR FL40ML

P.P.V. : 119DH30

100 m



6 118001 080052

cefixime / cefixime

Poudre pour suspension buvable en flacon

Powder for oral suspension in bottles

1 flacon/bottle = 200 doses-kg



 SANOFI

1 flacon/bottle = 200 doses-kg

voie orale / Oral use

Poudre pour suspension buvable
en flacon
in bottles

cefixime / cefixime



100 mg / 5 ml

ENFANTS / FOR CHILDREN

OROKEN®

OROKEN®

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R P 1-

Ain Sebaâ 20250 - Casablanca

OROKEN 100MG/5ML GR P OR FL40ML

P.P.V. : 119DH30

100 m



6 118001 080052

cefixime / cefixime

Poudre pour suspension buvable en flacon

Powder for oral suspension in bottles

1 flacon/bottle = 200 doses-kg



Nurodo 1

ibuprofène

enfants & nourrissons

SUSPENSION BUVABLE

20mg/ml

DOULEURS

FIÈVRE

INFLAMMATION

200ml



19,00



PPV 12DH80
PER 05/23
LOT J1517

Dol.
PARACETAMOL

b

bottu s.a

82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouk - Pharmacien Responsable



PPV 12DH80
PER 05/23
LOT J1517

Dol.
PARACETAMOL

b

bottu s.a

82, Allée des Casuarinas - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouk - Pharmacien Responsable

Docteur Najib AGUENAOU
Spécialiste
Pédiatrie - Néonatalogie

Diplômé de la faculté de
Médecine de Nancy (France)

- CU de médecine foetale et néonatale
- DU des urgences pédiatriques
- DU de neurophysiologie clinique de l'enfant
(Epilepsies de l'enfant)
- Membre de la société française de pédiatrie



الدكتور نجيب أكناو
اختصاصي
في طب الأطفال والرضع

خريج كلية الطب
بنانسي (فرنسا)

شهادة طب الجنين والرضيع

شهادة طب المستعجلات والإعاش عند الطفل

شهادة أمراض الصرع والجهاز العصبي عند الطفل

عضو في الجمعية الفرنسية لطب لأطفال

Casablanca, le 10 MARS 2022

DATHOUN NIZAR Ghali

- 1^e / NFS complète, froide
2^e / Féminisation
3^e / VS, AGLO
4^e / TP, TCR,
5^e / Electro-phonose d'Hb.

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tel 022 98 46 56

laboratoire Bir A.
117, Bd. Bir A.
CASABLANCA

Dr. Najib AGUENAOU
PEDIATRE
113, Bd. Bir Anzarane
Résidence Ramzi - Casablanca
Tel 022 98 46 56

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 10-03-2022

Enf. Nizar Ghali BAHLOUL

FACTURE N°	2203101070
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
9105	FORFAIT DE SECURITE POUR ECHANTILLON SANGUIN	E0	E
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
0266	Antistreptolysine (recherche , titrage)	B80	B
0223	VS	B30	B
0229	Groupe ABO Rhésus	B60	B
	Electrophorèse de l'hémoglobine:	B200	B

Total de B : 700

	TOTAL DOSSIER	963.00 DH
--	---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent soixante-trois dirhams

*Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA*